ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Attributions juridictionnelles

Question écrite n° 31417

Texte de la question

Reponse. - Le Parlement debat en ce moment d'un projet de loi portant reforme du contentieux administratif. Dans la mesure ou ce projet aboutira, il sera cree cinq cours administratives d'appel qui seront implantees a raison d'une dans la region Ile-de-France et quatre en province. Il est pris note de la suggestion de l'honorable parlementaire. Celle-ci sera examinee, concurremment avec l'ensemble des demarches de cette nature faites aupres du Gouvernement, lorsque seront prises, par voie reglementaire, les decisions relatives a l'implantation des cours de province.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Parlement debat en ce moment d'un projet de loi portant reforme du contentieux administratif. Dans la mesure ou ce projet aboutira, il sera cree cinq cours administratives d'appel qui seront implantees a raison d'une dans la region Ile-de-France et quatre en province. Il est pris note de la suggestion de l'honorable parlementaire. Celle-ci sera examinee, concurremment avec l'ensemble des demarches de cette nature faites aupres du Gouvernement, lorsque seront prises, par voie reglementaire, les decisions relatives a l'implantation des cours de province.

Données clés

Auteur : M. Briane Jean
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31417
Rubrique : Conseil d'etat et tribunaux administratifs
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 1987, page 5751
Réponse publiée le : 4 janvier 1988, page 67